



Communiqué de Presse du Sgen-CFDT Limousin, du SNPDEN et iD-FO

**Le Sgen-CFDT Limousin, le SNPDEN et IDFO condamnent avec force les événements qui ont eu lieu au lycée Edmond Perrier de Tulle jeudi 25 et vendredi 26 mai et apporte son soutien indéfectible au proviseur, qui a subi une entreprise de déstabilisation grave de la part de certains élèves.**

Mercredi 24 mai, alors qu'un exercice d'évacuation incendie est organisé à l'internat, des dysfonctionnements graves dans le suivi des procédures ont été constatés par le proviseur, qui a demandé au conseiller principal d'éducation et à l'assistant d'éducation de service d'exercer une plus grande vigilance à ce sujet.

Jeudi 25 mai, faisant suite aux événements de la veille, des informations confuses et erronées – notamment de sanctions disciplinaires prononcées en direction de l'AED et du CPE - ont circulé parmi les élèves.

La direction a proposé un dialogue avec une délégation d'élèves, qui n'ont pas répondu favorablement. La tension est montée au point qu'un groupe important d'entre eux a souhaité manifester son soutien à l'égard de ces personnels d'éducation.

Vendredi 26 mai, dans la matinée, un très grand nombre de déclenchements d'alarme incendie ont été volontairement activés par des élèves, puis vers 13h un groupe d'une centaine de lycéens s'est de nouveau réuni et a occupé le bâtiment de la direction, en demandant la démission de la direction.

Des propos d'une violence inacceptable à l'endroit du proviseur ont alors été tenus. Des inscriptions dégradantes, humiliantes et vexatoires, ont été écrites par des élèves dans l'enceinte de l'établissement et aux abords du lycée.

Ont été prononcés et écrits des mots inqualifiables visant non seulement la fonction, mais également la personne par des attaques ad nominem. Certains élèves ont également pu se diriger devant l'appartement de fonction du proviseur, avec la volonté d'une confrontation physique.

Les trois syndicats limousins des personnels de direction dénoncent fermement la façon dont a pu être désigné à la vindicte le chef d'établissement, créant émois, tensions, désordre et mise en danger des personnels, des élèves et de tout un établissement par la propagation de rumeur et d'infos.

Nous réaffirmons que le proviseur a exercé pleinement ses missions lors de l'exercice incendie, en vérifiant l'application de procédures essentielles à la sécurité des biens et des personnes. Cette mission première engage la responsabilité du proviseur et nécessite exigence et responsabilité de chacun des personnels.

Le Sgen-CFDT Limousin, le SNPDEN et IDFO apportent également leur soutien à l'ensemble de l'équipe d'encadrement, qui a dû gérer cette situation de crise, ainsi qu'aux personnels qui l'ont aidée.

**L'École ne peut être le lieu de l'expression des haines et des rancœurs les plus acrimonieuses et toxiques, à l'opposé de la tempérance, du dialogue et de la raison, qu'elle doit enseigner et incarner. Nous appelons donc à la restauration d'un climat scolaire serein, dans l'intérêt de tous les élèves, des personnels et de la direction.**